



N° 2025/P/11

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le 23/05/2025

ID : 038-213803992-20250521-2025_P_11-AI

ARRETE DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT

VU le courriel de la Société AEDIFIA, Géomètres-experts, demeurant 81 rue du Dauphiné, 69800 ST PRIEST, en date du 21 mars 2025,

_ demande d'alignement de la parcelle cadastrée section AY, sous le n° 171, située 1154 chemin de la Nivelière – 38440 ST JEAN DE BOURNAY

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

VU l'état des lieux,

ARRETE

ARTICLE 1 – Prescriptions techniques

L'alignement de la voie communale n° 11 dite « Chemin de la Nivelière » à ST JEAN DE BOURNAY au droit de la propriété citée ci-dessus est défini par la ligne prenant en compte l'alignement de fait actuel tracé en rouge, proposé et validé sur le plan annexé, réf. 19061 du 22 avril 2025.

ARTICLE 2 – Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 – Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté, ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le Code de l'Urbanisme notamment dans ses articles L 421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

ARTICLE 4 – Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de **1 an** à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande d'arrêté devra être effectuée.

ARTICLE 5 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

_ AEDIFIA Géomètres-experts.

Fait à ST JEAN DE BOURNAY, le 21 mai 2025

Le Maire,
Franck POURRAT –



Affichage et publication le

23/05/2025

38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY - 1154 chemin de la Nivolière

PLAN D'ALIGNEMENT

Cadastre : section AY n° 171
Contenance cadastrale : 4a 80ca
Échelle : 1/200°



chemin

de la Nivolière



Légende :

- E 206
- Unité réelle de propriété
- Application cadastrale (limite non garantie)
- Alignement de fait présumé à faire valoir par la Commune de SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
- Mur provisoire (la flèche indique à quelle parcelle est rattachée la propriété ou mur)
- Mur mitoyen (la flèche indique que le mur appartient pour moitié aux deux fonds voisins)
- Empis de l'ancienne construction

Le 21/05/2025
Le Maire
FRANK BOURRAT



Tél. 04 78 20 10 79
contact@aedifia.net
www.aedifia.net

Bureau principal
81 rue du Dauphiné 69800 SAINT PRIEST
Bureau Secondaire
322 chemin de cul de Sauf 38440 BEAUVOIR DE MARC



Reliés topographiques effectués le 25/03/19